

Fiche technique de sécurité CE conformément à l'ordonnance (CE) N° 1907/2006

1. DÉSIGNATION DU PRODUIT OU DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation du produit

HUILE À COMPRESSEUR BAUER

N° de commande : N28355

Utilisation du produit

Huile pour compresseur et pompe à vide

Désignation de la société

BAUER KOMPRESSOREN GmbH, Postfach 710260, D-81452 Munich

Téléphone : +49(0)89-78049-0, fax : +49(0)89-78049-167

Numéro d'appel d'urgence de la société :

Téléphone : +49(0)89-78049-0

2. RISQUES POSSIBLES

Classement CE

Non dangereuse selon les critères CE.

Dangers pour la santé humaine

Pas de risque pour la santé en cas de manipulation dans des conditions normales. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans nettoyage correct peut obturer les pores de la peau et être à l'origine de perturbations telles que l'acné des huiles et des hydrocarbures / la folliculite. L'huile usée peut contenir des impuretés toxiques.

Signes et symptômes

Parmi les signes et les symptômes de l'acné des huiles et des hydrocarbures / de la folliculite, citons les comédons et les boutons sur les zones exposées. L'ingestion peut entraîner des nausées, des vomissements et / ou de la diarrhée.

Risques pour la santé

Pas inflammable mais combustible.

Dangers pour l'environnement

Non classé comme étant dangereux pour l'environnement.

3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation Mélange d'esters synthétiques et d'additifs.

Composants dangereux :

Nom chimique	CAS	EINECS	Symbole(s)	Formule(s) R	Concentration
--------------	-----	--------	------------	--------------	---------------

Benzenamine, N-phényl-, produits de réaction avec 2,4,4-triméthylpentène	68411-46-1	270-128-1		R52/53	1,00–3,00 %
--	------------	-----------	--	--------	-------------

Informations supplémentaires Les formules R CE intégrales figurent au point 16.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Informations générales Aucun risque pour la santé en cas d'utilisation dans des conditions normales.

Inhalation Aucun traitement nécessaire dans les conditions d'utilisation normales. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau Enlever les vêtements encrassés. Rincer la partie exposée à l'eau puis avec du savon le cas échéant. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux Rincer abondamment les yeux à l'eau Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion Aucun traitement nécessaire en règle générale, sauf en cas d'ingestion de quantités importantes ; demander cependant conseil à un médecin.

Remarques destinées au médecin Traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Seuls les services d'urgence sont habilités à pénétrer dans la zone de l'incendie.

Risques spécifiques Produits de décomposition dangereux : des mélanges complexes de particules liquides et solides et de gaz peuvent apparaître, avec du monoxyde de carbone.
Composés organiques et anorganiques non identifiés.

Solvant	Mousse, eau de vaporisation ou brouillard d'huile. La poudre sèche, le dioxyde de carbone, le sable ou la terre peuvent uniquement être utilisés pour les incendies d'ampleur limitée.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau puissant.
Équipement de protection pour les pompiers.	En cas d'incendies dans des locaux fermés, porter un équipement de protection approprié avec appareil respiratoire à air frais

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Éviter tout contact avec le produit renversé ou rejeté.
Consignes pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, voir point 8 de la fiche technique de sécurité.
Respecter le point 13 pour l'élimination.
Respecter toutes les prescriptions légales et internationales.

Mesures de protection Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Prendre des mesures de retenue adaptées pour éviter toute pollution environnementale. Éviter toute infiltration dans le système d'évacuation des eaux usées, dans les fleuves ou dans les eaux de surface en installant des barrages en sable ou en terre ou d'autres mesures de protection adaptées.

Méthodes de nettoyage Risque de glissement en cas de renversement. Éviter les accidents, nettoyer immédiatement. Empêcher la propagation en installant un barrage en sable, en terre ou tout autre matériau de retenue. Éliminer le liquide directement ou à l'aide d'un produit absorbant. Éliminer les résidus avec un adsorbant comme de la terre, du sable ou tout autre produit adapté avant de les éliminer conformément aux directives.

Remarques supplémentaires Informer les autorités en cas de renversements de grande ampleur impossibles à collecter.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures de sécurité générales Utiliser les installations d'évacuation d'air existantes en cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols. Élimination conforme de tous les chiffons ou ustensiles de nettoyage contaminés pour éviter les incendies. Les informations de cette fiche technique doivent servir de base à l'évaluation des risques des conditions sur site afin de définir des contrôles adaptés pour la manipulation, le stockage et l'élimination adaptés de ce produit.

Manipulation Éviter tout contact long et prolongé avec la peau. Éviter l'inhalation de vapeur et / ou de brouillard. Lors de la manipulation du produit dans des fûts, porter des chaussures de sécurité et utiliser des appareils de travail adaptés.

Stockage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Utiliser des récipients correctement identifiés (marquage) et pouvant être fermés. Température de stockage : 0–50 °C / 32–122 °F.
Matériaux recommandés	Pour les récipients ou le revêtement des récipients, utiliser un acier doux ou du polyéthylène haute densité (HDPE).
Matériaux non adaptés	PVC
Informations supplémentaires	Les récipients en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées en raison du risque de déformation possible. Classe de stockage VCI : 10 Classe de feu : B

8. LIMITE D'EXPOSITION ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs limites sur le poste de travail

Limite d'exposition	Le degré de la protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Sélectionner les contrôles sur la base d'une analyse des dangers des données locales. Les mesures adaptées comprennent : aération adaptée pour le contrôle de la concentration dans l'air. Lorsque le matériau est chauffé ou vaporisé ou lorsque des brouillards se forment, une concentration accrue dans l'air peut se produire.
Équipement de protection personnelle	L'équipement de protection personnelle doit correspondre aux standards nationaux. Se renseigner auprès du fournisseur de l'équipement de protection personnelle.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire en cas de manipulation normale. Conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle, il convient de prendre des mesures contre l'inhalation du produit. Si les contrôles techniques ne permettent pas de maintenir la concentration en polluants atmosphériques en-dessous de la valeur critique pour la protection du travail, il convient de sélectionner la protection respiratoire adaptée en fonction des conditions de travail spécifiques et des prescriptions légales en vigueur. À clarifier avec les fabricants des appareils de protection respiratoire. Si les systèmes de filtres normaux sont appropriés, sélectionner impérativement la combinaison adaptée du filtre et du masque. Utiliser un filtre de combinaison pour particules, gaz et vapeurs (point d'ébullition > 65 °C, 149 °F ; selon EN141).
Protection des mains	En cas de contact possible entre la peau et le produit, l'utilisation de gants (contrôlés selon EN374, Europe ou F739, USA par exemple) composés des matériaux suivants permet d'offrir une protection suffisante : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile.

La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, c'est-à-dire de la fréquence et de la durée du contact, de la stabilité chimique du matériau du gant, de l'épaisseur du gant, de la dextérité des doigts. Consulter toujours le fournisseur du gant. Les gants encrassés doivent être remplacés.

Il est nécessaire de prendre soin de sa peau pour permettre une protection efficace de la peau. Les gants de protection doivent être portés sur des mains propres. Il est nécessaire de se laver les mains et de les sécher soigneusement après utilisation. Nous recommandons d'utiliser une crème hydratante sans parfum.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection ou un masque intégral si des éclaboussures ne peuvent être évitées. Contrôle selon le standard UE EN166.

Vêtements de protection

Les vêtements de travail usuels sont généralement suffisants pour la protection de la peau.

Méthode de surveillance et d'observation

La surveillance de la concentration des substances dans la zone de protection respiratoire des employés ou d'une manière générale sur le lieu de travail peut être nécessaire pour confirmer le respect d'une valeur OEL et la conformité des limites d'exposition. Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Mesures de contrôle environnemental

Minimiser le rejet dans l'environnement. Une évaluation de l'environnement doit être réalisée pour garantir le respect des prescriptions locales de protection de l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Transparent clair, liquide
Odeur	Légère odeur d'hydrocarbures
pH	Non applicable
Point d'ébullition / plage d'ébullition	> 150 °C/302 °F (estimation)
Point d'écoulement	Typiquement -39 °C/-38 °F
Point d'inflammation	Typiquement 260 °C/500 °F (COC)
Limites explos. ou d'inflammabilité inférieures ou supérieures	Typiquement 1–10 % (V)
Température d'inflammation spontanée	> 320 °C/608 °F
Pression de vapeur	< 0,5 Pa à 20 °C/68 °F (estimation)
Densité	Typiquement 988 kg/m ³ à 15 °C/59 °F
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Coefficient de répartition : n-Octanol / eau	> 6 (par rapport aux informations sur les produits comparables)
Viscosité cinématique	Typiquement 100 mm ² /s à 40 °C/104 °F

Densité de vapeur (air = 1)	> 1 (estimation)
Vitesse d'évaporation (nBuAc = 1)	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité	Stable
Conditions à éviter	Températures et ensoleillement extrêmes
Produits à éviter	Oxydants puissants
Produits de décomposition dangereux	Pas de formation de produits de décomposition dangereux en cas de stockage normal.

11. INDICATIONS TOXICOLOGIQUES

Bases de l'évaluation	L'évaluation est déduite des données toxicologiques des composants individuels ou de produits semblables.
Toxicité orale aiguë	Pratiquement pas toxique (estimation) : LD50 > 5000 mg/kg, rats
Toxicité dermique aiguë	Pratiquement pas toxique (estimation) : LD50 > 5000 mg/kg, lapins
Toxicité par inhalation aiguë	Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions d'utilisation normales.
Irritation de la peau	Non irritant. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans nettoyage correct peut obturer les pores de la peau et être à l'origine de perturbations telles que l'acné des huiles et des hydrocarbures / la folliculite.
Irritation des yeux	Non irritant.
Action irritante au niveau des organes respiratoires	L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer des irritations
Sensibilisation	Pas de sensibilisation en cas de contact avec la peau.
Toxicité en cas d'administration répétée	Probablement sans danger.
Mutagénicité	Considéré comme non mutagène.
Carcinogénité	Aucune action cancérigène des composants connue.
Toxicité du développement et de reproduction	Probablement sans danger.
Informations supplémentaires	Les huiles usées peuvent contenir des impuretés qui se sont accumulées lors de l'utilisation. La concentration de ces impuretés dépend de l'utilisation ; lors de l'élimination, elles peuvent être dangereuses pour la santé et l'environnement. La totalité de l'huile usée doit être manipulée avec précaution, éviter tout contact avec la peau dans la mesure du possible.

12. INDICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les données de toxicité écologique n'ont pas été déterminées spécialement pour ce produit. Les informations mises à disposition sont basées sur les connaissances concernant les composants et la toxicité écologique de produits semblables.

Toxicité aiguë	Mélange difficilement soluble. Peut surnager et être à l'origine d'encrassement (collage) des organismes vivants dans l'eau. Pratiquement aucun effet toxique (estimation) : LL/EL/IL50 >100 mg/l (pour les organismes aquatiques) (LL/EL50 exprimé comme la quantité nominale du produit, nécessaire pour la préparation d'un extrait aqueux).
Mobilité	Forme liquide. Flotte à la surface de l'eau. Immobilisation suite à l'adsorption au niveau des particules du sol
Persistance / dégradabilité	Aucune biodégradabilité (estimation). Les composants principaux sont potentiellement biodégradables mais certains peuvent persister dans l'environnement.
Bioaccumulation	Comprend des composants avec bioaccumulation potentielle.
Autres effets défavorables	Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont probablement pas cédés en grandes quantités dans l'air. Pas de potentiel de dégradation de l'ozone, de formation photochimique d'ozone ou de réchauffement de la terre.

13. REMARQUES CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Élimination du produit	Récupération ou recyclage si possible. Le producteur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du matériau créé afin de définir la classification exacte des déchets ainsi que les méthodes d'élimination tout en respectant les prescriptions à appliquer. Ne pas laisser le produit s'écouler dans l'environnement, dans les canalisations ni dans les cours d'eau.
Élimination des emballages contaminés	À éliminer conformément aux prescriptions légales en vigueur; de préférence par un centre habilité de collecte ou de récupération des déchets adapté.
Prescriptions nationales	L'élimination doit être réalisée conformément aux lois et prescriptions régionales, nationales et locales. Code déchets UE : 13 02 06 huiles lubrifiantes, à engrenages et pour machines synthétiques. Le classement des déchets relève toujours de la responsabilité de l'utilisateur final.

14. INDICATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT**ADR**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les prescriptions ADR.

RID

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les prescriptions RID.

ADNR

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les prescriptions ADNR.

IMDG

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les prescriptions IMDG.

IATA (des divergences spécifiques aux pays sont possibles)

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les prescriptions IATA.

15. PRESCRIPTIONS

Les informations concernant les réglementations légales ne sont pas exhaustives. D'autres prescriptions peuvent également être valables pour le produit.

Classement CE	Non dangereux selon les critères CE.
Symbole de danger CE	Aucun symbole de danger nécessaire.
Formules R	Pas de classification.
Formules S	Pas de classification.
EINECS	Tous les composants enregistrés ou supprimés (polymère).
TSCA	Tous les composants enregistrés.
Législation nationale	
Classe de mise en danger de l'eau	WGK 2 – Dangereux pour l'eau (annexe 2, VwVwS, préparations).
Autres indications	Instructions techniques pour le contrôle de la qualité de l'air : Le produit est désigné par son nom. Respecter les sections 5.2.5 et 5.4.9.

16. AUTRES INDICATIONS

Formule(s) R	
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut avoir des effets nocifs à long terme dans l'eau.
Directive fiche technique de sécurité	Ordonnance 1907/2006/CE

Distribution des fiches techniques de sécurité

Clause

Les informations de cette fiche technique de sécurité doivent être mises à la disposition de tous ceux qui manipulent le produit.

Les indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, elles ne constituent cependant pas une garantie des propriétés du produit et ne justifient aucune législation contractuelle. Le produit est uniquement destiné à une utilisation / un traitement industriel(e), sauf mention contraire au point 16.